



Monsieur Gabriel Attal
Ministre de l'Education nationale
et de la Jeunesse
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

<u>**Objet**</u> : nos recommandations concernant les priorités pour l'Ecole publique et ses personnels

Monsieur le ministre,

Votre cabinet nous demande notre avis concernant la « temporalité » des sujets suivants :

- Harcèlement
- Questionnaire aux équipes concernant la mission exigence des savoirs

En effet, suite à la tragédie d'Arras, comme l'a rappelé notre syndicat id-FO, « nos collègues ne pourront pas à la fois assurer la priorité de la situation qui s'impose à tous et l'ensemble des priorités affichées par l'Institution depuis le début de cette année scolaire ».

Voici donc les recommandations que la FNEC FP-FO souhaite vous transmettre.

Elles ne concernent ni le harcèlement – notre Fédération ayant décidé de ne plus participer aux groupes de travail sur ce sujet – ni le questionnaire aux équipes concernant la mission exigence des savoirs.

La FNEC FP-FO vous recommande tout d'abord d'annuler les 2 500 suppressions de postes d'enseignants que vous avez programmées à la rentrée 2024 (après les 2 000 qui ont déjà eu lieu à la rentrée 2023) et de procéder aux créations de postes nécessaires d'enseignants, de PsyEN, de CPE, d'infirmières, d'assistantes sociales, de médecins, de personnels administratifs, d'AESH, d'AED... nécessaires pour encadrer les élèves dans les meilleures conditions. Ce serait une mesure bien plus efficace pour lutter contre le harcèlement que l'opération de

communication que vous avez décidé de lancer le 9 novembre prochain et qui risque d'exposer les personnels une nouvelle fois à des conflits.

La FNEC FP-FO vous recommande de renoncer à l'acte 2 de l'Ecole inclusive qui prévoit de dissoudre les établissements sociaux et médico-sociaux alors qu'au vu de la situation catastrophique ayant cours actuellement dans les écoles et établissements, il serait nécessaire de maintenir ces établissements et d'y créer les places nécessaires.

La FNEC FP-FO vous recommande de créer un statut de la Fonction publique pour les AESH et les AED avec un vrai salaire.

La FNEC FP-FO vous recommande d'abandonner immédiatement toutes les mesures qui remettent en cause le fonctionnement de l'Ecole publique et le statut des enseignants : réformes du bac et du lycée, SNU, Parcoursup, réforme de la voie professionnelle, évaluations d'école et d'établissement, loi Rilhac...

La FNEC FP-FO recommande à votre gouvernement d'augmenter immédiatement la valeur de point d'indice de 10% et de renoncer au « pacte » qui conditionne l'obtention d'indemnités à des tâches supplémentaires.

La FNEC FP-FO recommande enfin à votre gouvernement d'arrêter d'avoir recours à l'article 49-3, comme il envisage de le faire pour le budget de l'Etat 2024, et de passer en force toutes les contre-réformes, de la loi sur les retraites – dont Force Ouvrière revendique plus que jamais l'abrogation – aux plans d'austérité qui frappent les services publics.

En espérant que nos recommandations attirent toute votre attention, veuillez recevoir Monsieur le ministre, l'assurance de notre parfaite considération.

Clément Poullet, Secrétaire général de la FNEC FP-FO

